

Département de  
Loire-Atlantique

Arrondissement de  
Saint-Nazaire

Ville de **PORNICHET**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt,  
Le seize décembre, à dix-neuf heures,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en présence de journalistes et d'agents municipaux justifiant d'un motif professionnel, les débats ont été retransmis en direct de manière électronique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

*Date de convocation*

10 décembre 2020

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, DONNE, LE PAPE, LOILLIEUX, RAHER, DESSAUVAGES, GUGLIELMI, TESSON, GILLET, JARDIN, CAUCHY, BOUYER, DAGUIZE, CHUPIN, GUINCHE, MANENT, SIGUIER, CAZIN, PRUKOP, DOUCHIN, LE FLEM, DUPONT-BELOEIL, JOUBERT, DIVOUX, NICOSIA, ROBERT, BELLIOU, FRAUX.

*Date du  
Conseil Municipal*

**16 DECEMBRE 2020**

A l'exception de :  
Monsieur BEAUREPAIRE qui a donné pouvoir à Monsieur DONNE.  
Monsieur MORVAN qui a donné pouvoir à Madame BOUYER.  
Monsieur ALLANIC qui a donné pouvoir à Madame CHUPIN.  
Madame GARRIDO qui a donné pouvoir à Madame GUINCHE.

Formant la majorité des membres en exercice.

*Nombre de  
conseillers*

En exercice 33

Présents ---- 29

Votants ---- 33

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur CAZIN est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

### **8/ EXERCICE 2021 – BUDGET PRIMITIF – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES « QUAI DES ARTS » ET « ENERGIES RENOUVELABLES » – ADOPTION**

**RAPPORTEUR** : Monsieur RAHER, conseiller municipal délégué

#### **EXPOSE :**

Les orientations budgétaires ont été présentées lors du Conseil Municipal du 18 novembre 2020.

Il convient d'adopter le budget primitif 2021 du budget principal et des budgets annexes « Quai des Arts » et « Energies renouvelables ».

Reçu à la  
Sous-Préfecture de  
Saint-Nazaire le :

Publié le :

Certifié exact,  
Le Maire,

Jean-Claude  
PELLETEUR

Ils s'équilibrent de la façon suivante :

**Le budget principal :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
OPERATIONS REELLES					
Gestion des Services					
chap. 011	Charges à caractère général	3 636 763,00	chap. 013	Atténuations de charges	140 000,00
chap. 012	Charges de personnel, frais assimilés	10 100 000,00	chap. 70	Produits services	1 149 290,00
chap. 014	Atténuations de produits	614 218,00	chap. 73	Impôts et taxes	18 818 406,00
chap. 65	Autres charges de gestion courante	1 018 195,00	chap. 74	Dotations et participations	1 547 587,00
chap. 66	Charges financières	235 000,00	chap. 75	Autres produits de gestion courante	155 605,00
chap. 67	Charges exceptionnelles	1 226 400,00	chap. 77	Produits exceptionnels	17 000,00
chap. 022	Dépenses imprévues	5 000,00	chap. 78	Reprises sur amortissements et provision	75 000,00
<b>Total Dépenses réelles</b>		<b>16 835 576,00</b>	<b>Total Recettes réelles</b>		<b>21 902 888,00</b>
OPERATIONS D'ORDRE					
chap. 042	Transferts entre sections	2 056 200,00	chap. 042	Transferts entre sections	207 669,00
chap. 023	Virement à la section d'investissement	3 218 781,00			
<b>Total Dépenses d'ordre</b>		<b>5 274 981,00</b>	<b>Total Recettes d'ordre</b>		<b>207 669,00</b>
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>22 110 557,00</b>	<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>22 110 557,00</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT					
OPERATIONS REELLES					
chap. 20	Immobilisations incorporelles	316 760,00	chap. 10	Dotations, fonds divers et réserves	1 670 000,00
chap. 204	Subventions d'équipement versées	503 800,00	chap. 13	Subventions d'investissement reçues	424 623,00
chap. 21	Immobilisations corporelles	10 530 704,00	chap. 024	Cessions d'immobilisations	3 850 000,00
chap. 23	Immobilisations en cours	600 000,00	chap. 23	Immobilisations en cours	300 000,00
chap. 27	Autres immobilisations financières	450 000,00	chap. 27	Autres immobilisations financières	61 600,00
Chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	4 515 000,00	Chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	5 542 729,00
<b>Total Dépenses réelles</b>		<b>16 916 264,00</b>	<b>Total Recettes réelles</b>		<b>11 848 952,00</b>
OPERATIONS D'ORDRE					
chap. 040	Transferts entre sections	207 669,00	chap. 040	Transferts entre sections	2 056 200,00
			chap. 021	Virement de la section de fonctionnement	3 218 781,00
<b>Total Dépenses d'ordre</b>		<b>207 669,00</b>	<b>Total Recettes d'ordre</b>		<b>5 274 981,00</b>
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>17 123 933,00</b>	<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>17 123 933,00</b>

**Le budget annexe « Quai des Arts » :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
OPERATIONS REELLES					
Gestion des Services					
chap. 011	Charges à caractère général	386 450,00	chap. 70	Produits des services et du domaine	167 700,00
chap. 012	Charges de personnel, frais assimilés	292 000,00	chap. 74	Dotations et participations	610 900,00
chap. 65	Autres charges de gestion courante	27 460,00	chap. 75	Autres produits de gestion courante	20 000,00
chap. 67	Charges exceptionnelles	50,00	chap. 77	Produits exceptionnels	5 000,00
chap. 022	Dépenses imprévues	765,00			
<b>Total Dépenses réelles</b>		<b>706 725,00</b>	<b>Total Recettes réelles</b>		<b>803 600,00</b>
OPERATIONS D'ORDRE					
chap. 042	Transfert entre sections	144 000,00	chap. 042	Transfert entre sections	47 125,00
<b>Total Dépenses d'ordre</b>		<b>144 000,00</b>	<b>Total Recettes d'ordre</b>		<b>47 125,00</b>
<b>TOTAL SECTION</b>		<b>850 725,00</b>	<b>TOTAL SECTION</b>		<b>850 725,00</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT					
OPERATIONS REELLES					
chap. 21	Immobilisations corporelles	23 000,00			
chap. 23	Immobilisations en cours	73 875,00			
<b>Total Dépenses réelles</b>		<b>96 875,00</b>	<b>Total Recettes réelles</b>		<b>0,00</b>
OPERATIONS D'ORDRE					
chap. 040	Transfert entre sections	47 125,00	chap. 040	Transfert entre sections	144 000,00
<b>Total dépenses d'ordre</b>		<b>47 125,00</b>	<b>Total Recettes d'ordre</b>		<b>144 000,00</b>
<b>TOTAL SECTION</b>		<b>144 000,00</b>	<b>TOTAL SECTION</b>		<b>144 000,00</b>

**Le budget annexe « Energies renouvelables » :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
OPERATIONS REELLES					
Gestion des Services					
chap. 011	Charges à caractère général	5 400,00	chap. 70	Produits des services et du domaine	65 000,00
	<b>Total Dépenses réelles</b>	<b>5 400,00</b>		<b>Total Recettes réelles</b>	<b>65 000,00</b>
OPERATIONS D'ORDRE					
chap. 042	Transfert entre sections	40 800,00	chap. 042	Transfert entre sections	
chap. 023	Virement à la section d'investissement	18 800,00		<b>Total Recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total Dépenses d'ordre</b>	<b>59 600,00</b>			
<b>TOTAL SECTION</b>		<b>65 000,00</b>	<b>TOTAL SECTION</b>		<b>65 000,00</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT					
OPERATIONS REELLES					
chap. 21	Immobilisations corporelles	448 000,00			
Chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	61 800,00	Chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	450 000,00
	<b>Total Dépenses réelles</b>	<b>509 600,00</b>		<b>Total Recettes réelles</b>	<b>450 000,00</b>
OPERATIONS D'ORDRE					
chap. 040	Transfert entre sections		chap. 040	Transfert entre sections	40 800,00
	<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>	chap. 021	Virement de la section de fonctionnement	18 800,00
				<b>Total Recettes d'ordre</b>	<b>59 600,00</b>
<b>TOTAL SECTION</b>		<b>509 600,00</b>	<b>TOTAL SECTION</b>		<b>509 600,00</b>

Le budget primitif est détaillé dans une note de présentation jointe en annexe de la présente délibération.

**DELIBERATION :**

- ⇒Vu le Code général des collectivités territoriales,
- ⇒Vu le rapport d'orientations budgétaires présenté et débattu lors du Conseil Municipal du 18 novembre 2020,
- ⇒Vu l'avis de la Commission finances et affaires générales en date du 9 décembre 2020,
- ⇒Considérant le projet de budget primitif 2021 soumis à l'assemblée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément aux articles L2121-20 et L2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

**DECISION :**

Le Conseil Municipal,

- Adopte le budget principal et les budgets annexes « Quai des Arts » et « Energies renouvelables » pour l'exercice 2021, section par section, sans vote formel sur chacun des chapitres.

**Pour le budget principal :**

- la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 22 110 557 € : par 27 votes pour, 1 abstention (Monsieur BELLIOU), et 5 contre (Monsieur JOUBERT, Madame DIVOUX, Monsieur NICOSIA, Madame ROBERT et Madame FRAUX).
- la section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 17 123 933 € : par 27 votes pour, 1 abstention (Monsieur BELLIOU), et 5 contre (Monsieur JOUBERT, Madame DIVOUX, Monsieur NICOSIA, Madame ROBERT et Madame FRAUX).

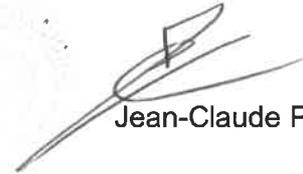
**Pour le budget annexe « Quai des Arts » :**

- la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 850 725 € : à l'unanimité.
- la section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 144 000 € : à l'unanimité.

**Pour le budget annexe « Energies renouvelables » :**

- la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 65 000 € : par 28 votes pour, 1 abstention (Madame FRAUX), et 4 contre (Monsieur JOUBERT, Madame DIVOUX, Monsieur NICOSIA, Madame ROBERT).
- la section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 509 600 € : par 28 votes pour, 1 abstention (Madame FRAUX), et 4 contre (Monsieur JOUBERT, Madame DIVOUX, Monsieur NICOSIA, Madame ROBERT).

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,



Jean-Claude PELLETEUR

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*